

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal tenue le mercredi 1<sup>er</sup> avril 2020 et à laquelle sont présents par vidéoconférence.

Monsieur	Serge Deschênes,	maire
Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller
Monsieur	Jean-François Gauthier,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raynald Foster,	conseiller
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Pierre Ross,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 et dans le but de minimiser les risques de propagation du virus pouvant découler de tout rassemblement de personnes assistant à une séance publique du conseil municipal, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a adopté, entre autres, une directive permettant aux municipalités de tenir leurs séances du conseil à huis clos et autorisant les élus à y participer par tout moyen de communication sans qu'ils y participent nécessairement en personne.

Tous les membres du conseil municipal et la directrice générale et secrétaire-trésorière sont présents par vidéoconférence.

**OUVERTURE**

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 17 h 17 et vérifie le quorum.

**VÉRIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Les membres du conseil municipal étant tous présents, ils renoncent unanimement à l'avis de convocation qui devait précéder la présente séance.

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

**PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS**

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 355-20 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 354-19 AYANT POUR OBJET DE FIXER LES TAUX DES TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES ET SPÉCIALES ET LES TARIFS DE COMPENSATION POUR LES SERVICES MUNICIPAUX EN LIEN AVEC LE BUDGET DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020**

Le conseiller Jean-François Gauthier donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement modifiant le Règlement numéro 354-19 ayant pour objet de fixer les taux de taxes foncières générales et spéciales et les tarifs de compensation pour les services municipaux en lien avec le budget de l'année financière 2020. Il est également résolu qu'il y est une dispense de lecture lors de son adoption.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.



**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Considérant que la séance se déroule à huis clos, il n'y a pas de questions des citoyens.

2020-04-068  
6964

**FERMETURE DE LA SESSION**

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la présente session soit et est levée, il est 17 h 21.

  
MAIRE

  
DIRECTRICE GÉNÉRALE/  
SECÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

*Je, Serge Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

  
MAIRE